SOCIETE ABDELANIR

Société **ABDELANIR** au capital de 500 Euros divisé En 1000 actions
Siège social : **4 Rue du Docteur Ogé 91310 Monthléry**

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 MAI 2026

L'an Deux Mille Vingt-six et le 15 mai à dix Heures(H), les associés de la, société ABDLEANIR se sont réunis, sur convocation lancée par le gérant, au siège social.

Il est établi une feuille de présence émargée par les associés présentés ou présentés

Sont présents ou représentés :

- Mr. OUBAALI Abdellah — 500 ACTIONS
- Mr AKHDIM Anir — 500 ACTIONS

TOTAL — 1 000 ACTIONS

Mr. OUBAALI Abdellah préside la séance en sa qualité de Président.

Le gérant constate que les associé présents ou représentés représentent plus de la moitié du capital social. En conséquence de quoi, l'assemblée peut valablement délibérer.
Il dépose sur le bureau :

- Les statuts de la société.
- Le bilan au 31 décembre 2025
- Le texte des projets de résolutions.
- Le rapport de gestion établi par le gérant.
- La copie des lettres de convocation des associés.
- Le texte des projets de résolutions.

Il déclare que les comptes annuels, le rapport de gestion, le texte des résolutions proposées ont été adressée aux associés avec la lettre de convocation, et que l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social depuis cette date.

L'assemblé lui donne acte de cette déclaration.
Le gérant rappelle l'ordre du jour :

- Lecture du rapport de gestion sur l'activité de la société.
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025
- Quitus au gérant
- Affectation du résultat.

Après en avoir délibéré, l'Associé unique adopte les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblé générale approuve sans restriction ni réserve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 qui se soldent par un résultat bénéficiaire de 105 euros.
En conséquence, l'assemblée générale donne *quitus* au gérant pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.
Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 105 € de la manière suivante :

Résultat de l'exercice 2025..... **105 Euros**

Report à nouveau 2025..... **105 Euros**

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblé général confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités éventuelles.

Cette résolution est approuvée à 100% des voix

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Monsieur OUBAALI Abdellah



(1) **BILAN SIMPLIFIÉ** N° 2033-A 2025

Désignation de l'entreprise ABDELANIR — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 4 RUE DU DOCTEUR OGE 91310 MONTLHERY

Numéro SIRET * 93099909000011 — Durée de l'exercice en nombre de mois * 18 — Durée de l'exercice précédent * 12

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122025 Net 3	Exercice N-1 clos le 00000 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028		030		
	Immobilisations financières * (1)		040		042		
	Total I (5)		044		048		
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052		
	Marchandises *		060	3 421	062	3 421	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070		
		Autres * (3)	072	88	074	88	
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	7 262	086	7 262	
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Total II		096	10 772	098	10 772	
	Total général (I+II)		110	10 772	112	10 772	

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000	
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126		
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	105	
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	1 105	
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés	166		
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA 169 1 974)	172	4 487	
	Comptes courants d'associés	173	5 180	
	Autres dettes	175		
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	9 667	
	Total général (I + II + III)	180	10 772	

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cerfd Ouadha

Dossier N° ABDELA en Euros.

Je certifie ce qui conforme à l'original

ENTREPRISE ON DEMAND MASTER

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2025

Désignation de l'entreprise ABDELANIR

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31 12 2025	Exercice N-1 clos le 00000
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210 20 957	
	Production vendue biens (dont export et livraisons intracommunautaires)	215	214	
	Production vendue services *	217	218 32 983	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	
	Autres produits		230 353	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232 54 293	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	
	Variation de stock (marchandises) *		236 (3 421)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238 93	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242 24 508	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CTE et CVAE *)	243	244 857	
	Rémunérations du personnel *		250 30 845	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252 1 280	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)	255	254	
	Dotations aux provisions		256	
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262 7	
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)		264 54 169	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270 124	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	
	Produits exceptionnels (IV)		290	
	Charges financières (V)		294	
	Charges exceptionnelle — dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300	
	Charges exceptionnelle — dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (VI)	348		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306 19	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310 105	
	B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312 105	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318	
	Provisions non déductibles *		322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324 19	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248 — 330	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration) 249 — 251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997
	Entreprise nouvelles (44 sexies) 986	Zone franche urbaine (44 octies A) 987	Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127	Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138
	(ERR) France Ruralités Revitalisation (art 44 quindecies A) 181	Jeune entreprise innovante (44 sexies A) 989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991	342
	Dont dont ZFA NG (44 quaterdecies) 345	Investissements et souscriptions outre-mer 344	Créance due au report en arrière du déficit 346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G		Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993	350
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352 124	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporte en arriere : (Entreprises I.S. seulement)		356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370 124	372

Cerfa Obadia

Dossier N° ABDELA en Euros

ENTREPRISE ON DEMAND MASTER

Je certifie copie conforme à l'original

ABDELANIR

société par actions simplifiée

AU CAPITAL DE 500 EUROS

SIEGE SOCIAL

4 RUE DU DOCTEUR OGE, 91310 MONTLHERY

R.C.S : 930 999 909

ATTESTATION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE AUX ASSOCIES LE 15/05/2026 :

Le résultat de l'exercice écoulé fait apparaître un bénéfice de **105 euros**. Il a été décidé de reporter les **105 euros** sur le compte report à nouveau de la société.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément, que vous voudrez bien voter les résolutions qui vont vous être soumises et donner à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT :

La proposition d'affectation du résultat, telle que reproduite Ci-dessus a été adoptée.

FAIT A LONGJUMEAU

LE 15/05/2026

Le gérant

Je certifie copie conforme à l'original